

La Montagne, le 18 Mars 2016

COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES PARENTS INFORMATION PRÉALABLE AU PRÉAVIS DE GRÈVE DU MARDI 22 MARS 2016

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves des écoles publiques de La Montagne,

Un **préavis de grève pour le mardi 22 mars 2016** a été déposé par les organisations syndicales de la Fonction Publique d'État (enseignants) et Territoriale (agents municipaux).

La Ville sollicite actuellement les agents municipaux pour connaître leur intention. Toutefois, ils n'ont pas l'obligation juridique de transmettre leur intention à la commune, contrairement aux enseignants qui doivent, quant à eux, se déclarer auprès de l'Inspection Académique au plus tard le **samedi 19 mars 2016**. L'Inspection Académique informera Monsieur le Maire de la situation le **lundi 21 mars 2016**.

En l'absence d'un personnel suffisant pour garantir l'encadrement de vos enfants en toute sécurité, certains services municipaux (Accueils périscolaires, Temps d'Activités Périscolaires et Restauration scolaire) seront susceptibles de ne pas être assurés.

Les modalités définitives concernant la grève du **mardi 22 mars 2016** seront donc affichées dans les écoles le **lundi 21 mars au soir** et seront consultables sur le site Internet de la Ville : www.ville-lamontagne.fr

L'objectif de cette information préalable est de permettre aux familles, qui en ont la possibilité, de trouver une solution alternative au plus tôt.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Pour le Maire et par délégation

Céline Liorit
Adjointe à l'Enfance
et à la Jeunesse



Karine Aubert
Adjointe à la Petite Enfance

